

**ASSOCIATION FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE (AFS)
Comité d'Action Sociologie Professionnelle (CASP)**

ooo

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2005-2006

Avertissement :

Ce rapport d'activité porte sur la mandature AFS2 (de sept.2005 à sept.2006). Il inclut néanmoins la genèse du CASP (mars 2004 à sept. 2005) et les grandes lignes de son programme actuel.

On passera en revue, tour à tour, l'historique du Comité, son fonctionnement, ses dossiers de travail.

HISTORIQUE

A la prise de fonction du nouveau CE (AFS2), Daniel Bertaux, président de l'AFS, propose la création d'un groupe sociologie professionnelle au sein du CE. Il s'agit de prendre conscience de l'importance grandissante de la part d'emploi ou d'activité de sociologues qui niche hors de l'université et des grandes institutions de recherche. Pour marquer symboliquement cette priorité, le coordinateur groupe sociologie professionnelle est nommé vice-président de l'AFS.

Extrait CR CE du 16 mars 2004, portant la création du groupe sociologie professionnelle : *«Equipe chargée des questions des relations avec les "professionnels" et de l'emploi des sociologues : responsable Dominique Desjeux ; membres : Abou Ndiaye, Olivier Vasseur, Laurence Granchamp-Florentino, Dan Ferrand-Bechmann, Catherine Dechamp-Le Roux, Christelle Hamel. Dominique Desjeux a longuement exposé les questions relatives aux dits "professionnels". Il est apparu clairement que ces questions étaient étroitement liées à celle de l'emploi des sociologues en-dehors de l'Université (et du CNRS). »*

Démission de D. Desjeux du CE

Après plusieurs mois (mars 2004 à fev 2005) d'existence, presque un an, Dominique. Desjeux démissionne, considérant qu'il n'est pas suffisamment soutenu par le CE. Départ annoncé par courriel en février 2005, suite aux discussions suscitées au sein du CE et de la communauté des sociologues par un courrier de D. Bertaux.

Ci-dessous un extrait de ce mèl, dans la part qui concerne le groupe : *« ...j'ai pris la décision de démissionner du CE de l'AFS et de la vice présidence en tant que responsable des relations avec les sociologues professionnels et de l'organisation des débouchés.*

Mon sentiment, plus que mon analyse, est que "l'AFS" n'est pas prête à développer des liens avec l'entreprise, le secteur privé et l'exercice de la sociologie en profession libérale ou sous forme de bureau d'étude, là où se trouvent une bonne partie des débouchés. Dans ces conditions, je ne trouve pas l'énergie de nager à contre courant, à faire le saumon rose! J'arrête le travail de réseau et la création en cours d'une banque de données sur les pratiques des sociologues (...) il y a aujourd'hui beaucoup plus de débouchés hors de la fonction publique qu'il y a trente ans, même si les conditions de travail sont souvent dures en termes de stress. La sociologie y est reconnue ou méprisée. En tout cas c'est une situation de travail très stimulante. C'est ce « monde du privé » avec qui il faut apprendre à travailler. (...) j'ajouterais, qu'il faut sortir de la culture du « tout public » qui n'est pas plus pertinente que la culture économique du « tout libéral », car ces

deux grilles de lectures sont des grilles enchantées de la réalité sociale où il n'existe ni rapport de pouvoir, ni construction sociale de la négociation, ni institution régulatrice réelle. L'AFS est un bel outil. Longue vie à l'AFS...».

Sept mois après la démission D. Desjeux, le 26 septembre 2005, Abou NDIAYE propose de rouvrir cette question, estimant qu'on pouvait retenter l'expérience et que la conjoncture était peut-être plus favorable, que le CE avait peut-être eu le temps de mûrir sur cette question et qu'il fallait essayer à nouveau d'explorer de nouvelles pistes avant d'enterrer définitivement ce projet.

Il propose un texte d'orientation qui rouvre le débat pendant cette séance du CE du 26 septembre 2005. Le projet sera re-précisé au CE du 28 nov. 2005. Au cours de la réunion du CE du 28 nov. le débat a porté sur les objectifs, les contours et l'organisation du futur comité sociologie professionnelle qui doit prendre la suite de l'ancien groupe Sociologie Professionnelle qu'animait D. Desjeux.

A l'issue de cette discussion, le CE décide de mettre sur pied un nouveau comité sociologie professionnelle sous la direction de Abou NDIAYE, en reprenant le projet proposé par ce dernier, enrichi par le CE, dont un extrait est présenté ci-dessous.

CRÉATION DU CASP

Par sa délibération du 26 sept 05, confirmée au CE du 28 nov. 05, le Comité Exécutif de l'AFS décide de la création officielle du CASP avec la mission suivante :

Extrait du nouveau projet sociologie professionnelle : « *De nombreux sociologues (non-académiques) peinent à trouver leur place au sein de l'AFS alors que celle-ci veut rassembler tous les sociologues de France dans la diversité des statuts, des pratiques, des orientations méthodologiques* ». Le CE fait de cet objectif « sociologues professionnels » un enjeu majeur de cette mandature. Il sera l'indice et de l'unification et des convergences de la sociologie française. L'objectif est de poursuivre la recension des usages « non académiques » de la sociologie, mais surtout de développer et de diversifier les modes d'inscription des sociologues dans l'AFS pour que tout sociologue trouve un sens à son adhésion à l'AFS.

La poursuite de cet objet passe par une délimitation et une dénomination plus précises du groupe, mais également par la définition des attentes réciproques entre ces sociologues « dits professionnels » et l'AFS ».

Au-delà des constats, il s'agira d'abord de mettre sur pied le CASP autour d'une équipe opérationnelle, ensuite d'organiser le rassemblement de l'ensemble des sociologues concernés, puis d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action susceptible de satisfaire ces attentes.

MISE SUR PIED D'UNE ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE DU CASP

Il a fallu plusieurs semaines pour mettre sur pied une équipe opérationnelle du CASP (CE, constitution d'un premier fichier de mailing, organisation de rencontres...).

FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement du CASP est centré sur : mise sur pied d'un petit groupe d'animation (interne au CE), la définition des chantiers du CASP, la constitution des groupes de travail, de dossiers ponctuels, de rencontres (réunions plénières, réunions Ad-Hoc, les auditions, les séminaires...) et de listes d'échanges par Internet.

Le groupe d'animation du CASP

Mission : il est chargé de conseiller et d'épauler le responsable du CASP dans sa mission de coordination. C'est l'organe de pilotage du CASP.

Composition : il devait comprendre trois à six membres issus du CE et trois à six sociologues venant de l'extérieur du CE.

Mais notons que le premier groupe d'animation était composé exclusivement de membres du CE (C. Dechamp-Le Roux, D. Ferrand-Bechmann, S. Girel, L. Granchamp-Florentino, P. Léné, O. Vasseur et A. Ndiaye). Les autres membres extérieurs au CE n'ont jamais pu être élus.

Fonctionnement : placé sous la responsabilité du coordinateur, chaque membre peut recevoir une ou plusieurs délégations.

Les groupes de travail

Les chantiers du CASP: les grands chantiers, groupes de travail, les groupes ponctuels.

Mission : il prend en charge la mise en œuvre d'un des chantiers du CASP : dossiers thématiques, actions, manifestations...

Composition : il comprend, un ou plusieurs animateurs et des membres actifs.

Fonctionnement : chaque groupe définit ses règles de fonctionnement, dans le cadre du respect des principes démocratiques et du pluralisme de la sociologie.

Les rencontres

Les rencontres : réunion de groupe Ad Hoc, réunions plénières.

Les réunions ad hoc

Les réunions ad hoc n'ont fait l'objet d'aucune comptabilisation ou compte rendu, sauf lorsqu'elles ont donné lieu à discussion au sein d'une séance plénière.

C'est le cas, par exemple du groupe qui a travaillé sur le statut de sociologue, autour de la question des conventions collectives (cf. le cr de la deuxième rencontre plénière).

Plusieurs réunions de ce type se sont tenues à l'initiative des groupes de travail sans forcément être évoquées en séance plénière.

Les réunions plénières

Réunions plénières, elles sont l'équivalent d'une AG. C'est en leur sein que se fait la définition des grands chantiers du CASP, mais il s'y fait également et régulièrement, le point sur chaque chantier et le bilan des actions réalisées.

Quatre rencontres plénières se sont tenues, donc, ci-dessous et in extension les comptes rendu de ces séances plénières.

1-Rencontre inaugurale

La rencontre autour de la sociologie dite "professionnelle" a eu lieu le mardi 25 avril de 9h15 à 11h, dans la salle Maurice et Denys Lombard au - 96, boulevard Raspail (EHESS).

L'objectif de cette réunion est de faire le point sur les attentes des sociologues travaillant (ou des personnes mobilisant une formation de sociologie même s'ils ne s'appellent pas "sociologues") en dehors de l'université et du CNRS..., envers l'AFS.

Qu'est ce que l'AFS peut leur apporter, comment l'AFS peut aider, au quotidien à valoriser et développer leurs activités..., si la forme RTf (réseaux thématiques) ne convient pas à l'échange des savoirs sociologiques mobilisés dans leur type d'activité, quelle alternative?) et conséquemment quelle place et quelle visibilité au prochain congrès pour celles et ceux qui souhaitent y participer... ?

Il nous faudra également envisager comment chacun peut aider à développer la sociologie dans son secteur.

L'AFS veut être l'association de "toutes les sociologies" et tous les sociologues. Il s'agit donc pour nous tous d'élaborer un plan d'action réaliste et utile.

Toutes les infos concernant ce domaine de "sociologie" dite "professionnelle" seront prochainement sur le site de l'AFS (www.afssocio.fr), après l'actuelle phase exploratoire.

En attendant, toute suggestion est bien venue... notamment sur l'ensemble des objectifs.

Par ailleurs, parce que nous n'aimons pas trop parler de "sociologie professionnelle", car les autres sociologues le sont aussi, il nous faudrait donc trouver une autre dénomination.

Nous partons du principe qu'au sein de l'AFS, l'Association Française de Sociologie, tous les usages de la sociologie méritent d'être connus et reconnus.

Et nous savons aussi que "si nous ne nous occupons pas de ce qui nous regarde, d'autres le feront à notre place et pas forcément pour nous". »

Cette rencontre est celle de la fondation réelle du CASP. Les participants à cette séance sont donc des co-fondateurs de ce comité, qui n'aurait eu aucune existence sans ses participants.

Discussions/ relevé de décisions/Compte rendu de la rencontre du 25 avril 2006

Préambule : le premier fait notoire est la satisfaction unanime et réitérée de chaque participant de voir enfin sur pied ce comité d'action. Certains disent attendre l'avènement d'un tel groupe depuis la fondation de l'AFS (c'est à dire depuis la fin de Société française de Sociologie en 2001).

Nous nous en sommes félicités et avons signalé vouloir travailler tous ensemble, en évitant de reproduire dans cette instance, les guerres d'écoles (de filiations sociologiques) qui ont longtemps freiné le travail pour l'intérêt général de la sociologie.

I - Présentation

La liste des 18 participants (co-fondateurs) :

Gérard Baudin, Mélanie Burlet, Marie Benetto-Meyer, Danielle Cerland-Kamelgarn, Béatrice Delay, François Dupuy, Bruno Garrel, Laurence Grandchamp-Florentino, Stéphane Hampartzoumian, Barbara Jayles, Irène Jonas, Muriel Larrouy, David Muhlmann, Yves Miramont, Abou Ndiaye, Thierry Nogues, Laurence Ould-Ferhat, Olivier Vasseur.

Groupe d'Animation : Laurence Grandchamp-Florentino, Olivier Vasseur, Abou Ndiaye

excusé: Hubert Billemont, Sylvia Girel, Dan Ferrand-Bechmann, Pierre Lenel.

Les diversité des parcours des participants:

Le tour de table des personnes et des types d'activités représentées. 15 sociologues ont participé à la rencontre ainsi que trois membres du CE (ainsi que deux bébés à naître prochainement).

On remarquera l'extrême diversité des parcours des personnes présentes : doctorant en contrats CIFRE à Renault; à la RATP, Chercheur en R&D à France-TELECOM, Gaz-De-France, sociologue en collectivités territoriales, sociologue consultant, sociologue documentaliste, sociologue indépendant, sociologue enseignant (école de commerce, ou école d'architecture, IFSI, IRTS... ; responsable de groupes d'études ou de recherches publiques et privés (associations, SARL...), chercheur, enseignant-chercheur, sociologue en activité dans le marketing...

II- Le brainstorming sur les attentes réciproques

- Au brainstorming sur les attentes réciproques plusieurs points sont abordés : le congrès, la reconnaissance par les pairs et par la société, l'inexistence d'espaces d'échanges sur les savoir-faire dans l'AFS, les problèmes liés aux formations et aux enseignements en sociologie, la valorisation du métier, les publications en sociologie, les questions statutaires et déontologiques.

Le congrès

Pour le congrès, il apparaît à une majorité des présents que la participation au travail des RT(f) ne prend pas toujours en compte les spécificités des sociologues travaillant dans d'autres sphères que le CNRS ou l'université.

L'organisation actuelle en RT permet l'échange sur les savoirs mais ne prend pas en charge le débat sur les savoir-faire.

Ceux qui travaillent en collectivités, en entreprises..., aimez pouvoir se concerter sur leurs activités respectives et mutualiser ce qui gagnerait à l'être, mais là aussi, il n'y a rien (pas d'espace d'échanges). On redébattera du congrès à la rencontre de juin (rencontres informelles ou pas à Bordeaux en septembre ?).

Les vides qui ne sont pas comblés: isolement et manque de reconnaissance des pairs

Le fait de se retrouver seule sociologue dans une structure conduit souvent à l'isolement, or lorsqu'on se tourne vers l'AFS, un autre isolement se substitue au premier. Les sociologues académiques sont peu attentifs envers ceux qui exercent ailleurs et les intiment symboliquement de pas s'autodéfinir, par exemple comme sociologues indépendants et cela peut donner l'impression d'un déni de légitimité (non reconnaissance des sociologues entre eux).

L'organisation de l'AFS semble symboliquement hiérarchisée, avec à son sommet les sociologues titulaires des institutions de l'Education Nationale et en bas de l'échelle les sociologues sans structure (indépendants, consultants...). Ce regard est pénible pour les sociologues sur qui il est posé.

Un groupe de travail est mis sur pied pour tenter de faire des propositions concrètes pour sortir de cette impasse.

Le questionnement sur la posture déontologique

La nécessité d'équilibrer le budget de sa structure (association, entreprise...) amène certains à travailler ou intervenir dans des domaines ou d'une manière qui les satisfont pas, faut-il accepter tout type de contrat, de commandes, que faut-il refuser, sur la base de quels principes ? Peut-on, doit-on se laisser manipuler par un commanditaires... ? L'ensemble de la discussion interpelle et souligne le besoin d'arrêter des principes professionnels comme garde-fou déontologique. Faut-il travailler à l'élaboration d'une charte ou d'un code d'éthique professionnelle des sociologues ? Un groupe de travail se penche sur la question. Il partira de ce qui se fait déjà dans les autres associations nationales de sociologie (BSA, ASA, APS, AIS...).

Formations et enseignements en sociologie

Les formations de sociologues (Master Recherche) sont encore grandement orientées vers l'accès à l'enseignement supérieur (MCF) ou vers un recrutement au CNRS (CR...), si bien qu'elles ne préparent pas du tout à l'entrée dans les autres voies possibles (Recherche & Développement, groupe de recherche privé, entreprises, collectivités, associations...).

L'enseignement de la sociologie à des non-sociologues, nécessite des compétences particulières, auxquelles ne prédisposent les formations existantes. De plus, il serait souvent assuré par des personnes n'ayant pas de formation théorique en sociologie. Nous serions trop silencieux sur cette question. Il semble que ce soit le cas dans les universités, notamment en AES où, il y aurait un travail à faire avec l'ASES (Association des Sociologues Enseignants du Supérieur). Mais la question se pose également pour les formations dispensées en écoles d'architecture, ou dans les IRTS (formation de travailleurs sociaux), les écoles d'ingénieurs, les IFSI (formation des infirmières)... Si on obligeait ces établissements à faire appel à des sociologues, il y aurait là un important réservoir d'emplois.

Universités et précarisation

En outre, les universités participent à la précarisation des enseignants non-titulaires (sociologues professionnels, jeunes docteurs...).

Quelles évolutions statutaires et réglementaires

Pour autant, quelle réglementation, faut-il, une convention collective ou pas ? La question reste posée. Un groupe de travail est mis sur pied pour défricher les balisages du métier de sociologue qui s'avèreraient utiles. Il a la charge de voir les pratiques des autres disciplines proches et dans les autres pays et fera des propositions dans lesquelles on pourra collectivement sonder les avantages et les inconvénients de chaque mesure (quelles évolutions statutaires et réglementaires seraient souhaitables, quelles nouvelles formations seraient fortement attendues...).

Les publications

La course à la publication fait que les jeunes sont obligés de publier trop rapidement et les contenus ne sont pas toujours à la hauteur. Or contrairement à des idées reçues, les bonnes publications restent le moyen de valorisation des savoirs et des savoir-faire. La quantité semble primer sur la qualité. La revue Socio-Logos et la revue Sociologie Pratique devront s'ouvrir aux Sociologues Professionnels tout en veillant à promouvoir les bons textes.

Salon des thèses

Le Salon des thèses a été présenté et un appel à participation et à propositions lancés, François Dupuy accepte l'invitation d'aller à Bordeaux pour témoigner de son parcours, de sa carrière, afin de transmettre à nos jeunes collègues « les bonnes pratiques » et enseignements susceptibles d'encourager et d'aider ceux qui peinent à trouver une activité stable.

Relevé de décisions :

A- Six Groupes de Travail ont été créées

1) Statut, déontologie et éthique professionnelles (coordination O. Vasseur).

2) Reconnaissance des SP par les autres sociologues.

L'axe des emplois de sociologues : salon des thèses, parrainage, tutorat... (Laurence Granchamp-Florentino)

3) Formation et enseignement de la sociologie (Sylvia Girel)

4) Valorisation de la sociologie dans les médias, les collectivités... (Dan Ferrand-Bechmann...)

5) Autres questions : connaissance des types d'activité, des effectifs de sociologues (mettre sur pied l'observatoire de l'emploi des sociologues) et des méthodes en écho aux fameuses fiches dont D. Desjeux avait commencé le recueil (P.Lenel).

6) Propositions de nouveaux espaces de rencontre, en concertation et en complémentarité avec les RT et les associations professionnelles existantes (Abou).

B- Une liste d'échange par mèl

Une liste d'échange par mèl sera mis sur pied dans les meilleurs délais pour avancer sur les dossiers. Il sera demandé à Sylvia de créer une page Web pour le CA et un forum restreint aux membres du Comité.

Dès réception de ce compte-rendu, chaque participant est invité à confirmer auprès de chaque coordinateur (trice) son inscription dans l'un ou plusieurs des Groupes de Travail ci-dessus annoncés et enverra ses contributions directement au GT concerné. La liste des inscrits par thème sera publiée au fur et à mesure des inscriptions.

C- Prochaine rencontre le 27 juin

Pour faire le point sur les dossiers en cours et sur les nouveaux à ouvrir, pour arrêter des propositions et pour désigner les cinq autres membres du Groupe d'Animation du Comité d'Action et pour trancher la dénomination du groupe (provisoirement nommé : Socio-Pro), une seconde (grande) rencontre est fixée le 27 juin de 14-17 heures à la MSH (54, Bd Raspail- Paris 6ème).

Chacun est invité à en parler autour de lui (à ceux et celles que ça peut intéresser) et de confirmer sa présence le plus tôt possible.

Les membres des assocés et RTf proches de cette préoccupation seront officiellement invités. Nous vous prions de nous les signaler.

Ce compte-rendu a été soumis à validation à l'ouverture de rencontre de juin, au préalable des demandes de rectification pouvaient être envoyées.

2- Seconde Rencontre

Compte de la rencontre du 27 juin 2006 à la MSH, salle 214
(54, Bd Raspail - Paris 6 ème)

Ordre du jour :

- 1) Adoption du compte rendu de la rencontre du mois d'avril
- 2) Point sur les dossiers suivis par les groupes de travail
- 3) Participation du CASP au congrès de Bordeaux
- 4) Divers

Ouverture de la séance à 14h10

Liste des 17 participants :

Gérard Baudin, Dan Ferrand-Bechmann, Valérie Brunel, Danielle Cerland-Kamelgarn, Catherine Dechamp-Le-Roux, Bruno Garrel, Hervé THOMAS, Barbara Jayles, Irène Jonas, Sonja Kellenberger, Muriel Larrouy, Fabienne Maillard, Yves Miramont, Bertrand Morvan, Abou Ndiaye, Thierry Nogues, Olivier Vasseur.

Absents et excusés :

Hubert Billemont, Laurence Grandchamp-Florentino, Sylvia Girel, François Dupuy, Jean-Bernard Chebroux, ainsi que Laurence Ould-Ferhat et Marie Benedetto-Meyer (qui ont accouché ou étaient sur point de le faire, souhaitons la bienvenue à ces 2 bébés).

1) Adoption du compte rendu de la rencontre du mois d'avril

Nous avons adopté le compte rendu de la précédente rencontre d'avril avec quelques modifications qui seront intégrées au compte rendu définitif.

Les participants se présenteront par un petit texte écrit qui sera envoyé au coordinateur du Casp par mèl dans les deux prochains jours.

Pour se faire, j'attends le texte de présentation des membres du réseau "Comité d'Action Sociologie Professionnelle". Merci de me les envoyer rapidement pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

Il faut se dire succinctement : Nom Prénom, Statut (fonction/emploi et statut de sa structure le cas échéant...), Domaines d'activité (champs et pratiques professionnelles...), Type de financement (vente de prestations, subventions, contrats de recherche, honoraires...). Attentes par rapport à notre groupe.

Yves Miramont souhaite que l'on précise la perspective dans laquelle s'inscrivent les sociologues. La question de la responsabilité politique du sociologue est également soulevée. Plusieurs personnes déplorent le fait que des coordinateurs de groupes de travail n'étaient pas présents à la précédente rencontre et ne participent à la réunion en cours. Quelles qu'en soient les raisons c'est difficile à accepter.

Olivier Vasseur en profitera pour rappeler qu'un groupe qui se constitue a besoin de passer par une phase de rodage et c'est bon de ne pas s'impatienter trop tôt. C'était notamment, une réponse à la ceux qui l'avaient sollicité à un moment où il était complètement indisponible. Un effort de plus grande efficacité sera fait à l'avenir.

En outre, Muriel L demande qu'il y est un relevé de décisions, synthétique en même temps que le compte rendu.

2) Pour ceux qui ont rendu compte de l'avancement de leurs travaux dans les groupes de travail, merci de me faire parvenir un résumé de ce qu'ils ont présenté au cours de la rencontre.

2-1 Etat d'avancement des différents groupes de travaux en cours

Cette partie est quasi exclusivement consacrée au point sur le travail du groupe 1 et des suites à accorder à ce travail.

Groupe1 : « Statut, éthique et déontologie professionnelles »

Une grande partie de la réunion a été consacrée à faire le point sur le travail du groupe 1.

Muriel et Thierry Nogues (grand merci à tous les deux) ont défriché les conventions collectives (CC) existante dans les champs proches des pratiques professionnelles des sociologues pro.

Il s'avère qu'il n'y ait aucune possibilité de mettre sur pied une CC spécifique aux sociologues, dans la mesure où il n'y a pas possibilité de rattacher ces diverses activités à l'une des branches professionnelles existante, d'autre part, il est impossible de laisser éclater les différentes composantes de ces pratiques.

Il ne semble pas très intéressant de s'acheminer vers un ORDRE des sociologues, avec un code déontologique, mais peut-être faut-il réfléchir à l'adoption d'une charte déontologique. Le cas échéant plusieurs associations consoeurs de l'AFS en ont, on s'est promis d'éplucher ces textes avant d'élaborer une charte.

2-2 Composition réactualisée des groupes de travail :

A- Les chartes/codes de déontologie

Les chartes/codes de déontologie en vigueur dans des associations consoeurs de l'AFS : BSA (British Sociological Association), ASA (American Sociological Association), Association Portugaise de Sociologie, Association Italienne de Sociologie, Association Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, AIS (Association Internationale de Sociologie)...

- Abou Ndiaye envoie les textes suivants : anglais, américains, italien, portugais et canadien à toute la liste
- Muriel Larrouy s'occupe de la traduction du texte italien
- Catherine Deschamp-Leroux, le texte de l'Association européenne de sociologie (ESA) et ESHMS
- Bruno Garrel, le texte de l' AIS
- Olivier Vasseur coordonne l'élaboration d'une synthèse
- Daniel Bertaux commence la traduction du texte de l' AIS

L'objectif est de faire part de l'avancée de ce travail à l'AG de l'AFS afin de prendre date pour l'adoption d'un futur code ou charte d'éthique ou de déontologie professionnelle. Dan Ferrand-Bechmann considère qu'il faudra faire en sorte que ce soit une priorité pour la prochaine mandature et pour le futur CE.

B- L'accès des diplômés en sociologie aux concours de la Fonction Publique Territoriale (notamment au grade d'Ingénieur territorial), à l'INRETS...

- Muriel Larrouy & Dan Ferrand-Bechmann

Il s'agit d'aller vérifier ce que disent les textes officiels et s'il y a des pratiques officielles ou officieuses, discriminantes à l'égard des sociologues.

C- Elaboration/Réponse aux Appels d'Offres (AO), notamment les difficultés rencontrées par les sociologues "indépendants"

- Irene Jonas

- Fabienne Maillard

- Sonja Kellenberger

- Hervé THOMAS

Face aux difficultés de répondre aux AO signalées par des sociologues indépendants et des précisions apportées par des sociologues chargés par les administrations d'élaborer ces AO, il est convenu de vérifier où se situent les obstacles et comment les lever pour éviter que maintes AO ne restent infructueuses à cause d'écueils insurmontables posés au devant des sociologues qui ne sont pas insérés dans des labos CNRS.

D- Valorisation de la sociologie (interne et/ou externe)

- Bertrand Morvan

- Olivier Vasseur

- Danielle Cerland-Kamelgarn

E- Reconnaissance professionnelle

- Yves Miramont

F- Définition des types de rencontres plus conviviales à l'avenir.

Abou signale qu'il faudra se mettre d'accord sur un calendrier et sur les modes d'échange plus adaptés à trouver pour le groupe : week-end, soirées, matinée, déjeuner... On en discutera à Bordeaux.

3) Participation du CASP au congrès de Bordeaux

3-1- Salon des thèses

Le salon des thèses se tiendra le Jeudi 07 sept de 11h15 à 14h15

Manifestation sous la responsabilité de : Laurence Granchamp-Florentino

- Muriel Larrouy et Thierry Nogues vont participer aux tables-rondes du salon des thèses, à l'occasion du prochain congrès de l'AFS.

3-2- Travaux du CASP au congrès de Bordeaux

Après une critique réitérée par Irène Jonas, Catherine D-Le Roux a rappelé que plusieurs personnes avaient déploré le choix de cette date, mais que de multiples paramètres et contingences à concilier ont empêché le CE de faire autrement. Une majorité des participants à la réunion souhaitent que les travaux du groupe apparaissent dans le planning général du congrès.

Fin de la rencontre à 17h05

Une grande partie du groupe s'est retrouvée au bar de la rue du Cherche-Midi.

3- Troisième rencontre, une semi plénière au congrès de l'AFS (Bordeaux 2006)

Comme demandé lors de la rencontre de juin, il est signalé dans le programme du congrès, une rencontre Sociologie-Professionnelle.

Intitulé de la semi plénière : « Vers un état des lieux de la sociologie professionnelle ».

Mercredi 6 sept de 10h-12h30, Amphi/salle

OJ :

- 1) Odile Piriou parlera de son livre « La face cachée de la sociologie »
- 2) Diagnostic partagé par les participants et propositions
- 3) Divers

Participants : environ 50 personnes sont passées dans l'amphi, une quarantaine a suivi toute la rencontre.

Présents ayant signé la feuille de présence :

Gerard Baudin, Claire Brossaud, Denis Bernardeau, Christophe Beslay, Benoît Cheroux, Fabrice Clochard, Benjamin Corteel, Dominique Desjeux, Sabine Dupuy, Jean-Pierre Durand, Jean-paul Filiod, Charles Gadea, Laurence Granchamp-Florentino, Muriel Guigou, Aubane Fontaine, Christophe Heil, Guillaume Huyez, Pierre Lénéel, Muriel Larrouy, Monique Leroux, Sylvie Monchatre, Audrey Messin, Yves Miramont, Pierre Moisset, Abou Ndiaye, Thierry Nogues, Carine Ollivier, Sonia Oudin, Alain Pichon, Odile Piriou, Maxime Prevel, Frédéric Poulard, Karen Rossignol, Denis Salles, Nadège Sevgnac, Hervé Thomas, Thomas Vanniennenhove, Olivier Vasseur, Livia Velpry.

Excusés : Hubert Billemont, François Dupuy, Danielle Cerland-Kamelgarn, Irène Jonas (proteste à propos de la date du congrès qui coïncide avec la rentrée scolaire), Marie Benetto-Meyer, Laurence Ould-Ferhat.

Ce public est de profils et de statut/type d'activité ou de position très divers, la présence de sociologues des deux sexes était relativement équilibrée, le public comprenait des sociologues de tout âge avec une amplitude d'âge d'environ 30 ans.

Discussions : il y a eu beaucoup de prises de parole, de propositions, de décisions, et de demandes de suites.

Relevé de décisions/et résumé des débats :

Une première partie de la discussion a porté sur le travail d'Odile Piriou (merci à Odile d'avoir accepté notre invitation), à la fois en termes de question sur les résultats de son enquête et sur la généralisation de ses conclusions, mais également sur la démarche et sur le regard rétrospectif de la sociologue sur le devenir du métier de sociologue.

Cette discussion ayant amorcé la question de l'état des lieux de la sociologie professionnelle, le diagnostic s'est poursuivi dans une discussion tous azimuts. Pour certains participants l'objectif d'une unification de la sociologie est un engagement de longue date, « ça les taraude depuis de décennies », pour d'autres c'est depuis des années, ou depuis des mois, des jours, des heures... Pour les membres du CASP, c'était l'aboutissement d'un travail qui s'est étalé sur l'année 2006.

RÉSUMÉ :

7 thèmes principaux ont été abordés au cours de ces débats.

- 1) SFS et AFS même combat ?
- 2) Un ou des métiers de sociologue ?
- 3) Les enjeux autour de la dénomination « sociologue professionnel » ;
- 4) Formation continue pour sociologues praticiens et mise en réseau ;
- 5) Formation et enseignements en sociologie
- 6) Déontologie/éthique ;
- 7) Autres points fédérateurs

SFS et AFS même combat ?

L'AFS serait-elle une association consubstantiellement faite pour les sociologues « académiques » ? Beaucoup d'intervenants l'ont évoqué, et certains parmi les « anciens » ont fait part de l'avortement de toutes les tentatives antérieures d'unification de l'ensemble de la sociologie au sein de la même association. Ils n'ont pas encore réussi à en comprendre les ressorts, mais sont circonspects sur un changement de fond qui permettrait aujourd'hui ce qui ne fut pas possible hier. Au-delà de la

déclaration d'intention, l'AFS serait perçue comme le fut sa mère, la Société Française de Sociologie ?

D'aucuns suggèrent de mettre sur pied une association distincte réunissant l'ensemble des sociologues « praticiens » comme l'ASES rassemble et prend en charge les questions propres aux enseignants-chercheurs, tout en faisant partie de l'AFS. Dans cette logique, il faudrait envisager une association des sociologues chercheurs dans les EPST (CNRS, IRD...), une structure pour les sociologues en Recherche&Développement (EDF, France-Telecom, PSA-Citroën, SNCF, GDF, ...), un regroupement des sociologues dans les collectivités territoriales, dans les administrations publiques, dans les syndicats, dans les associations, une union des enseignants-chercheurs dans les universités catholiques... Dans une telle perspective, l'AFS deviendrait alors une fédération d'associations spécialisées.

Mais comment ont fait les disciplines proches comme celle des psychologues pour réaliser leur unification ? Il faudrait comprendre ces processus pour régler cette question des rendez-vous manqués entre ces sociologues (académiques, praticiens, Recherche-Développement...).

Le métier de sociologue ?

La logique de métier, un métier à plusieurs facettes, ou une profession à plusieurs métiers ?

Dans le cadre de la formation, notamment à des non-sociologues, la coupure entre sociologues ne s'opère sur des questions statutaires, mais bien, sur la nature des pratiques, par exemple l'identité professionnelle d'un MCF en IUFM, au CNAM, ou celle d'un sociologue à l'INRA, au CEREQ ou en école d'ingénieurs est plus proche de celle du sociologue praticien de la formation/d'un chargé d'études que de celle d'un MCF à l'université. Cette proximité est telle que, les savoir-faire utiles seront à trouver chez des praticiens, plutôt que chez des universitaires. Un MCF intervenant dans le débat définit sa pratique et propose même la redéfinition de la dénomination de son emploi en « formateur-chercheur ». Il est donc hostile à la création d'une association qui enfermerait les praticiens et les mettrait hors de l'AFS.

La dénomination de « sociologue professionnel »

La dénomination de « sociologues praticiens » semble préférable à celle de « professionnels », car tous les sociologues sont des professionnels.

Cela dit, les sociologues qui seraient identifiés comme praticiens peuvent également avoir une pratique de chercheur. Les qualifier de praticiens constituerait donc un déni de cette dimension de leur pratique. La ligne de démarcation entre praticiens et chercheurs n'est pas sur le statut public ou privé de son institution d'attache, mais sur la nature de sa pratique sociologique. On peut être chercheur dans le public ou dans le privé. De même qu'on ne peut pas considérer que les enseignants-chercheurs dans les universités catholiques, les écoles privées d'enseignement supérieur (HEC ou INSEAD par exemple) sont des praticiens au prétexte qu'ils ont un statut de droit privé, payés par les deniers de leurs établissements, mais avec des pratiques semblables à celles des enseignants d'universités publiques.

Donc, la grille de lecture « académiques » et « non-académiques » demeure la plus pertinente, malgré ses défauts, c'est celle qu'utilisent les autres associations nationales de sociologues.

Formation continue pour sociologues praticiens et mise en réseau

Il y a un vrai besoin de mise en réseau d'un milieu éclaté marqué la rupture, la coupure, l'éclatement et l'isolement des praticiens. Cette attente se traduit également par une demande de formation continue pour les praticiens, mais également des académiques, dans un échange à l'intérieur de la communauté professionnelle et pas seulement pour les praticiens.

Même si ces derniers expriment souvent un besoin plus marqué d'un retour périodique à l'université et d'un lien plus régulier avec les labos, les académiques sont pleinement satisfait à ce niveau là, mais ils le sont moins sur d'autres et ont des besoin de s'imprégner de savoir pratiques et théorique qu'ils ne trouvent pas dans leur environnement professionnel.

Formation et enseignements en sociologie

La sociologie peut-elle, doit-elle être enseignée par des « non-sociologues », même lorsque cet

enseignement est dispensé à des « non-sociologues » ? Certains enseignants ou formateurs n'auraient pas un niveau de formation suffisant en sociologie et ne se définissent pas comme sociologues. Au-delà de la qualité de ces enseignements, s'étant auto-définis, sociologues de fait, ils risquent de n'avoir jamais à faire appel des sociologues et leurs stagiaires non plus.

Par ailleurs, il faudra combiner cette demande avec la question de la concurrence entre « les salariés » et « les indemnisés ». Les premiers doivent payer des cotisations sociales, et veulent vivre en tant que formateurs, les seconds ayant déjà un salaire, ne paient quasiment pas de cotisations et ne font qu'arrondir les fins de mois. A l'inverse, dans les établissements publics d'enseignement supérieur, on exige des conditions qui sont d'une autre époque (nécessité d'avoir payé ses cotisations sociales ou âge limite pour en être dispensé, bref, la charge de cours reste pensée comme un petit boulot...).

Eu égard aux difficultés d'insertion professionnelle des diplômés de sociologie (mais également pour d'autres disciplines) il y a donc une espèce de dumping social et un marché qui s'évapore.

Quelle régulation l'AFS (le CASP) peut-elle proposer, peut-elle tenter, toute seule, ou en accord avec d'autres instances ?

Déontologie/éthique

Il ne pas donner l'impression qu'on laisse à des sociologues académiques définir les principes déontologiques des praticiens, de même, il ne faut pas transformer l'AFS en Ordre des sociologues. Mais l'élaboration d'une charte déontologique peut être l'occasion (donner prétexte) d'un travail de collaboration entre les différentes pratiques de la sociologie.

On pourrait par exemple, faire des auditions « publiques », c'est-à-dire, faire raconter son métier (devant un public de sociologues) vu sous l'angle de la question déontologique à un panel de sociologues suffisamment représentatif des diverses pratiques sociologiques. En faire ensuite, une synthèse exhaustive sous forme de livre pouvant servir ensuite à alimenter le travail d'écriture d'une charte déontologique.

Cette phase d'audition peut se terminer par une journée de retour au public (à l'ensemble de la communauté) sous forme d'une journée d'études, ou autres formules plus sympathiques à trouver (déjeuner de travail, week-end au vert...).

Autres points fédérateurs

D'autres points sont transversaux pour l'ensemble des pratiques sociologiques, ils mériteraient un travail de fond. C'est par exemple, le rapport aux médias et le rapport à la demande sociale. Mettre en place un observatoire de l'emploi des sociologues.

Ainsi, toujours dans une perspective d'échange de bonnes pratiques, de solidarité professionnelle et de reconnaissance mutuelle, ces espaces d'échanges pourraient être financés grâce à la participation des académiques en tant que « stagiaires », comme lorsqu'on veut apprendre à se servir d'un nouveau logiciel et qu'on s'inscrit dans une démarche de formation prise en charge par son employeur. De fait, les uns et les autres seraient dans une démarche « gagnant/gagnant », ce qui n'est jamais le cas et c'est qui décourage ce genre d'initiative.

On peut également monter des demandes de subvention ou de mécénat.

4 - Le petit salon des thèses au congrès de l'AFS à Bordeaux

Cette initiative était pilotée par Laurence Granchamp-Florentino, avec un comité d'organisation qui comprenait Dan Ferrand-Bechmann, Catherine Dechamp-Le Roux et Abou Ndiaye.

Le petit salon des thèses s'est réalisé en trois temps :

- Exposition d'une dizaine de posters dans le hall de l'université Bordeaux 2 ;
- Exposition d'éditeur d'ouvrages de SHS dans le hall de l'université Bordeaux 2 ;
- Trois table-rondes l'insertion professionnelle.

Expositions dans le hall de l'université Bordeaux 2 :

Posters

Exposition d'une dizaine de posters de grand format, de thèses de doctorat de sociologie nouvellement soutenues, ou en passe de l'être. De nombreux congressistes ont déambulé autour de ces posters.

Exposition d'une jeune maison d'édition d'ouvrages SHS

Une exposition de l'éditeur d'ouvrages de SHS, Connaissances et Savoirs pendant la journée des table-rondes sur l'insertion professionnelle.

Table-rondes

Ces table-rondes se sont déroulées le jeudi 7 septembre 06 dans l'amphi.

Présents (ayant signé la liste de présence) :

Evelyne Bailly, Gilles Bastin, Sophie BERNARD, Capucine Bigote, Catherine Blanco, Anne Bory, Sandrine Bretonnière, Claire Brossaud, Périne Brotcorne, François Burban, Evelyne Barthou, Benoit Cheroux, Olivier Cleach, Anne-Sophie Cousteaux, Didie Démazière, Laetitia Drean, Yann Duceux, Cédric Duchene-Lacroix, Béatrice Donzelle, Marie-Hélène Delorbe, Gerard Gaglio, Laure Gaertner, Ludovic Genelli, Laurence Granchamp-Florentino, Marie-Eve Hemery, Guillaume Huyez, Morgan Jouvenet, Sylvain Kerbouch, Delphine Keppes, Kouakou Konan, Pascal Lafont, Muriel Larrouy, Nicolas Lefevre, Guillaume Le Saulnier, Marie-Clémence Le Pape, Wenceslas Lizé, Cédrine Lussac, Elisabeth Lisse, Audrey Messin, Abou Ndiaye, Thierry Nogues, Bruno Péquignot, Elodie Pinsard, Olivier Roblain, Antoine Rode, Olivier Roueff, Fanny Salane, Thomas Sauvadet, Salman Scarlette, Berangère Veron, Carole Walduoger, Xavier Zunigo et la représentante des éditions Connaissances-et-Savoirs (Laure Rouquier).

Ces table-rondes ont réuni dans l'ensemble, environ 60 personnes, le plus souvent plutôt « jeunes sociologues », avec une majorité de doctorants.

La répartition des trois table-rondes

Les trois table-rondes sur l'insertion professionnelle, avec les deux premières sur les publications et une troisième table-ronde sur les récits de parcours professionnels non académiques.

Les publications dans revues ou d'ouvrages de sociologie

- Les revues

- Exposé sur des résultats d'une enquête réalisée par Wenceslas Lizé et Xavier Zunigo, sur les publications dans des revues au cœur de la discipline.
- Discussion de responsables de revues sur leurs politiques de publication et sur leurs politiques de sélection des auteurs (la revue Sociologie du Travail, par D. Démazière). La revue de l'AFS, Socio-Logos était représentée dans la salle (notamment par A. Ndiaye).

- Les ouvrages

- Discussion avec des éditeurs d'ouvrages de SHS autour de leur politique éditoriale et sur leurs modalités respectives de sélection des auteurs par la collection Logiques Sociales de l'Harmattan (Bruno Péquignot) et par les éditions Connaissances et Savoirs (Laure Rouquier).

Récit de deux parcours professionnels

Deux exemples de parcours professionnels de sociologues non- académiques

- Parcours d'un sociologue « libéral » (T. Nogues) ;
- Parcours d'une sociologue dans une administration (Muriel Larrouy) ;

Il s'agissait de tester un premier essai d'une manifestation de plus grande ampleur devant se tenir en 2007 (dans la période entre deux congrès de l'AFS) qui serait un Forum de la formation et de l'emploi des sociologues ou Forum de la formation et de l'insertion professionnelle des sociologues : (Forum FIP).

Ce fut un franc succès.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME DU CASP (À PEAUFINER À LA RENTRÉE POUR LE MANDAT AFS 3)

Dans le cadre du mandat du CASP AFS2, la définition des premières priorités avait permis l'adoption de 6 grands dossiers, placés sous la responsabilité d'unE coordonnateur(trice) chargéE de faire collaborer plusieurs collègues autour de ce projet/thèmes. Dans sa profession de foi pour les élections au congrès de Bordeaux, Dan Ferrand-Bechmann (nouvelle présidente de l'AFS) a annoncé que le développement du CASP sera une des priorités de son mandat (AFS 3).

A : Sous réserve de son adoption par les membres du CASP

- 1) charte déontologique ; 2) valorisation professionnelle (reconnaissance/légitimation, représentation, communication...) ; 3) formation en sociologie (pour sociologues et pour non-sociologues) ; 4) insertion professionnelle (au doctorat et aux niveaux infra doctorat) ; 5) appels d'offres (facilitation de l'accès aux appels d'offres restreints et ouverts...) ; 6) organisation du "marché du travail" des sociologues (définition des contours et actions à mener en faveur d'un niveau de fermeture de ce marché du travail, jugé souhaitable, d'aucuns considérant qu'il est "trop ouvert") ; 7) préparation et organisation au printemps prochain d'une grande journée de travail, conviviale. Cette manifestation est provisoirement intitulée : « le printemps de la professionnalisation de la sociologie ». Le thème de cette première édition sera la déontologie dans l'activité professionnelle des sociologues...

B : Sous réserve de mandatement par le nouveau CE

Le Forum (ou salon) de la formation l'insertion professionnelle des sociologues (FORUM-FIP).

Fait à Paris le 28 février 2007
M. Abou NDIAYE